

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Equity SICAV - Emerging Markets High Dividend (USD), catégorie (CHF hedged) Q-dist (ISIN: LU1240782372), CHF

un compartiment de UBS (Lux) Equity SICAV

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la société de gestion).

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds de placement investit surtout dans les actions d'entreprises des pays émergents à travers la planète qui sont assorties de fondamentaux solides et devraient donc être en mesure de distribuer des dividendes réguliers.

S'appuyant sur les analyses approfondies de nos spécialistes de l'investissement à travers le monde, le gestionnaire du fonds associe une sélection minutieuse d'actions de différentes entreprises issues de différents pays et secteurs dans l'objectif de tirer profit d'opportunités de rendement intéressantes tout en maîtrisant le niveau de risque.

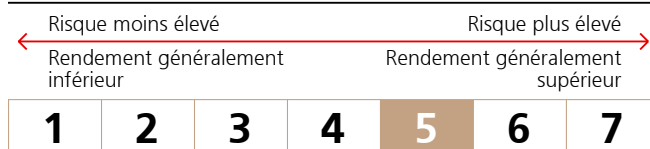
En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Cette catégorie d'actions verse un dividende. Les dividendes peuvent être composés de revenus et de capitaux et peuvent être payés après déduction des commissions.

Cette catégorie d'actions bénéficie d'une couverture du risque de change, ce qui signifie que la monnaie de base du fonds est, dans une large mesure, couverte dans la monnaie de la catégorie d'actions au moyen de dérivés.

Le compartiment peut investir dans des actions A chinoises par le biais du programme Hong Kong – Shanghai ou Shenzhen Stock Connect («Stock Connect»).

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 5 car la volatilité de ses rendements est élevée.

Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Le fonds se caractérise par une approche de gestion très actif. Cela signifie que la performance du fonds peut s'écarter nettement du taux de rendement du marché.
- Les placements via Shanghai ou Shenzhen Stock Connect sont soumis à des risques supplémentaires, en particulier à des quotas, à des risques liés aux dépôts, à des risques de clearing/règlement et à des risques de contrepartie.
- Les économies émergentes se caractérisent par des fluctuations de cours importantes. Parmi leurs autres caractéristiques, on compte des risques spécifiques tels qu'opacité du marché, barrières réglementaires, marchés illiquides ainsi que problèmes sociaux et politiques.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|--------------------------|-------|
| Frais d'entrée | 3.00% |
| Frais de sortie | 0.00% |
| Commission de conversion | 3.00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

| | |
|----------------|-------|
| Frais courants | 1.27% |
|----------------|-------|

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|--------|
| Commission de performance | Aucune |
|---------------------------|--------|

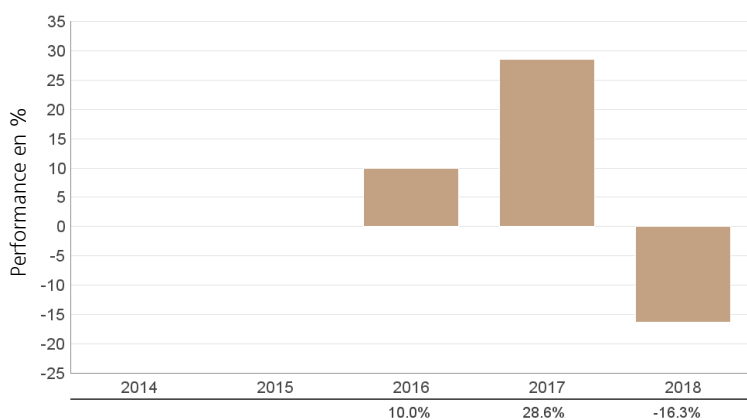
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/funds.

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2015. Le fonds a été lancé en 2011.

La performance passée est calculée en CHF.

Informations pratiques

Dépositaire:

UBS Europe SE, Luxembourg branch

Informations complémentaires

Des informations sur le fonds UBS (Lux) Equity SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

La monnaie de la catégorie de parts est CHF. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse

www.ubs.com/lu/en/asset_management/investor_information

Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/02/2019.